



SUR LA ROUTE DE L'AGENDA 2030 : L'EAU, L'AGROÉCOLOGIE, LA TERRITORIALISATION DES POLITIQUES ET LE DÉVELOPPEMENT RURAL

PRINCIPALES OBSERVATIONS ET RECOMMANDATIONS DU « SESAME »

Sept séminaires Nord-Sud « SESAME » ont été organisés de 2013 à 2022 pour nourrir les dialogues et les débats sur la question croisée des ressources naturelles, de l'agriculture et du changement climatique ainsi que sur les stratégies alternatives à promouvoir au Nord et au Sud de la Méditerranée et du Sahara. La 7^e édition, « sur la route de Dakar », centrée sur le thème de l'eau et du développement agricole et rural, s'est tenue fin Octobre 2021 à Montpellier. Sept observations / recommandations importantes sur ce thème prioritaire du « Dakar » sont ressorties de ces réflexions croisées Nord/Sud.

1/ La décennie 2020-2030 sera décisive à tous les niveaux : action climatique, ODD... Dans ce contexte, **un combat est à mener au niveau international et dans la société pour faire mieux comprendre l'importance décisive de l'eau et des rôles multiples de l'agriculture** ainsi que le besoin de **passer du « faire » ou du « non-faire » au « faire avec »** : avec la nature, avec les hommes et avec les territoires. La percée de l'agroécologie et la territorialisation des politiques sont autant d'avancées récentes à souligner. La crise mondiale actuelle constitue une fenêtre d'opportunité à saisir pour réussir des transformations à grande échelle.

2/ Le discours stratégique et politique sur l'eau doit aujourd'hui inclure les sols. Dans le monde de l'eau, on a tendance à ne parler que d'eau en oubliant le substrat qui est le sol. L'artificialisation et la dégradation des sols par érosion et salinisation est un problème grave. Conserver et améliorer les sols, c'est mieux y stocker l'eau pour l'utiliser quand elle fait défaut et c'est réduire les pertes par évaporation ; c'est renforcer l'infiltration et l'approvisionnement en eau des barrages et des nappes phréatiques et relever significativement les étiages et c'est réduire l'érosion, les envasements et les inondations érosives.

3/ L'agriculture, intermédiaire essentiel dans la gestion intégrée de l'eau et des sols, est bien plus qu'un secteur parmi d'autres. Sa fonction alimentaire, le grand nombre d'emplois concernés, sa vulnérabilité au changement climatique et ses rôles multiples, dont celui de « pompe à carbone », ont conduit le GIEC à en souligner l'**importance unique**. Elle a un rôle majeur à jouer pour l'atteinte de l'Agenda 2030 : **améliorer la fertilité des sols et conserver l'eau**. Elle gagnera ainsi en résilience, réduira la demande en eau d'irrigation, produira plus de biens et de services, et **renforcera ainsi nos sécurités collectives -alimentaires, hydriques et climatiques-**. La « massification » de la gestion durable des terres, de l'agriculture de conservation des sols, de l'agroforesterie et d'autres systèmes agricoles intégrés durables, est d'importance stratégique.

4/ Mobiliser l'eau et l'irrigation pour le monde rural et le monde rural pour l'eau. Les $\frac{3}{4}$ des plus démunis de la planète sont des ruraux qui dépendent de l'agriculture pour leur subsistance. Or, il n'est pas d'agriculture possible sans eau et, dans de nombreux espaces ruraux, l'eau fait de plus en plus défaut. Dans bien des régions du monde, la **petite irrigation** joue aujourd'hui un rôle décisif en terme d'emplois, de préservation de la stabilité sociale et de maintien du milieu rural. **Le renforcement « multi-usages » et « multi-solutions » de la ressource en eau et le développement de la petite irrigation**, lorsqu'ils sont possibles et réalisés dans de bonnes conditions, donnent à l'agriculture et aux territoires de la **durabilité** et de la résilience face au sécheresses. Ils représentent en outre un moyen puissant de l'atteinte de l'**ODD 2** (cible 2.3 : « **doubler d'ici 2030 la productivité agricole et les revenus des petits agriculteurs** ») et de l'**ODD 1** (pas de pauvreté). Au Sahel, où des technologies de mobilisation de la ressource en eau, accessibles aux petits producteurs, peuvent être promues pour un développement de la petite irrigation à bonne échelle (> 1 million ha), la mobilisation de

la ressource en eau et le développement économique qui en résulte déterminent pour une large l'atteinte de nombreux ODD dont le 1 (pas de pauvreté), le 6 (accès à l'eau potable...) et le 16 (paix).

Si l'eau doit mieux servir le monde rural, inversement **les ruraux peuvent et doivent mieux servir l'eau**. L'irrigation gravitaire peut assurer la recharge de nappes et le passage à l'irrigation économe réduire les pressions sur les milieux tout en améliorant les revenus. Responsabilisés et rémunérés pour restaurer les terres et les biens communs dégradés, les ruraux seront moins pauvres et contribueront à « faire revenir l'eau » là où elle a disparu ou tend à disparaître. Le défi du changement climatique impose de nouvelles **stratégies à double gain amont** (développement rural) / **aval** (restauration d'une hydrologie positive), notamment dans les montagnes rurales victimes de cercles vicieux de grande pauvreté et de dégradation de l'écosystème.

5/ Les « territoires de vie », la territorialisation des politiques, la gouvernance et les articulations/contaminations positives à établir entre niveaux (du local au national). La transformation agricole et rurale nécessite une mobilisation convergente de nombreux acteurs et une **reconstruction cohérente de l'action collective et publique**. Viser l'atteinte conjointe des ODD 2 (faim zéro, agriculture durable), 6 (eau), 13 (climat) et 15 (vie terrestre et aquatique -eau douce-, biodiversité) conditionne **la capacité du « vivant » et de la bio-économie à servir de socle et de levier à la réalisation de l'Agenda 2030**.

Le « territoire de vie » est un espace où les acteurs locaux - autorités locales et communautés rurales, responsables agricoles et agriculteurs innovants, ONG...- peuvent s'accorder sur les transitions à mener et sur des projets de territoires pouvant conjuguer une grande diversité d'actions. **L'action publique et privée, adaptée à chaque contexte, y retrouve efficacité et cohérence**. Le nécessaire « changement de braquet » impose d'**agir à plusieurs niveaux**, du local au national, en passant par la région et par le bassin versant, et de **réussir à se contaminer de façon positive entre niveaux**. Des accords politiques doivent être trouvés et les lois, stratégies, planifications et soutiens publics **mis en cohérence** et adaptés en tant que de besoin.

6/ Les hommes et les femmes : le renforcement des capacités et du capital social est la clef de la durabilité des territoires. Les ruraux ont su avec le temps développer des savoir-faire individuels et collectifs précieux en termes de gestion des ressources naturelles, savoirs trop souvent méconnus. Ils ont aujourd'hui besoin de considération, d'être mieux écoutés et d'accéder à la responsabilité collective. La transformation rurale, par l'adoption de l'approche territoriale, implique en effet qu'ils puissent définir, planifier et financer des actions en les insérant dans une vision stratégique territoriale et gérer, ce qui suppose des dispositifs inclusifs de gouvernance. Tout ceci nécessite **une concertation véritable et d'y consacrer le temps nécessaire, ce qui est encore rarement le cas**. La gestion en biens communs des ressources partagées - l'eau d'irrigation, les ressources pastorales- justifie d'**institutions communautaires de gestion territoriale disposant de prérogatives et de capacités suffisantes**. Le cas échéant, la réalité des usages des terres et des eaux dans les espaces de gestion collective doit être clarifié et reconnue et de telles institutions mises en place.

7/ Soutenir les transitions, c'est aussi financer du « soft » et les services rendus par les ruraux à l'eau, à l'environnement et au climat. La transformation rurale implique de financer de l'animation, de l'intermédiation, de la formation, des projets de territoires et bien d'autres actions et pas seulement des infrastructures. De nouveaux outils économiques gagneraient à être introduits en complément afin de financer ce qui est d'intérêt général majeur pour l'eau et que le marché ne rémunère pas. Avec des **aides à la conversion vers l'agroécologie**, bien des agriculteurs prendraient le risque du changement. Des **paiements pour services environnementaux** seraient bien utiles, par exemple pour compenser les coûts de la mise en repos temporaire de certains pâturages, récompenser et accroître l'augmentation du stock de carbone des sols ou encore mobiliser en période sèche les paysans pour qu'ils restaurent des biens communs dégradés (mares, bas-fonds...).

La transformation agricole et rurale ne se fera à grande échelle que si tous ceux qui peuvent et doivent y apporter leur contribution ont la capacité de s'investir et trouvent intérêt à agir.

Contact : Guillaume Benoit, membre de l'Académie d'agriculture de France, rapporteur général des séminaires SESAME guillaumebenoit01@gmail.com

Documents issus des 7 séminaires SESAME sur le site web d'Agropolis international <https://urlz.fr/gH2R>